

Informations sur l'évaluation chantée

Participation

Les catégories suivantes sont proposées pour les chœurs :

- Chœurs mixtes
- Chœurs de femmes
- Chœurs d'hommes
- Chœurs d'enfants et de jeunes
- Chœurs de yodel

Schweizerisches Trachtenchorfest

Ressort Chöre
Zita Lang
Lindenweg 1
6025 Neudorf

choere@trachtenchorfest.ch
www.trachtenchorfest.ch

1. Chanter avec évaluation

La prestation comprend généralement trois chansons courtes ou deux œuvres plus longues. Au moins une chanson doit être chantée a cappella. Toutes les chansons sont évaluées.
La prestation ne doit pas durer plus de 10 minutes.

2. Choix des chansons

Les chorales sont libres de choisir le genre de chant qu'elles souhaitent interpréter.

- a cappella
- avec accompagnement instrumental
- chants yodlés

3. Facteurs d'évaluation

Le jury s'entretient avec les chœurs le jour même, pendant 15 minutes. Les critères d'évaluation sont discutés de manière constructive.

Les cinq dernières minutes de l'entretien sont réservées au chef de chœur, à la demande de l'expert.

Outre l'évaluation du chœur et la discussion sur les prestations, cet entretien permet de motiver le chœur et de lui donner des conseils pour son développement futur.

Les prestations et l'entretien entre le chœur et l'expert sont enregistrés.

La décision du jury est sans appel.

4. Cérémonie de clôture

Chaque chœur recevra un certificat de participation (avec ou sans note) lors de la cérémonie de clôture. Les chœurs ayant été évalués recevront également un enregistrement audio de leur prestation et de leur entretien avec les experts. Aucun rapport écrit du jury ne sera remis.

Suivez-nous pour plus d'excitation !



@trachtenchorfest
trachtenchorfest